

Présentation des Politiques

1. POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Vision globale du budget de la politique

	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 - BP 2025 en €	BP 2026 - BP 2025 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	298 092 062,00	298 396 291,87	305 505 291,87	7 109 000,00	2,38%	1 500 000,00
Dépenses d'investissement	165 511,48			0,00	0,00%	
Total dépenses (A)	298 257 573,48	298 396 291,87	305 505 291,87	7 109 000,00	2,38%	1 500 000,00
Recettes de fonctionnement	16 098 898,80	13 131 121,00	11 044 621,00	-2 086 500,00	-15,89%	
Total recettes (B)	16 098 898,80	13 131 121,00	11 044 621,00	-2 086 500,00	-15,89%	0,00

Présentation des CDR gestionnaires rattachés à la politique

Le budget dédié aux ressources humaines reflète l'engagement de la Collectivité vis-à-vis de ses agents : il est composé à plus de 95 % des rémunérations versées (hors rémunérations des assistants familiaux affectés au budget de la DASE).

Au-delà de cette part majoritaire, les dépenses liées aux déplacements, à la formation et à l'action sociale jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos services. Elles permettent à chaque agent d'exercer ses missions dans les meilleures conditions, tout en contribuant activement à l'attractivité et à la fidélisation des agents au sein de notre Collectivité.

1.1 CDR PAIE

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 - BP 2025 en €	BP 2026 - BP 2025 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	282 942 123,02	283 700 006,00	290 547 006,00	6 847 000,00	2,41%	
Total dépenses (A)	282 942 123,02	283 700 006,00	290 547 006,00	6 847 000,00	2,41%	0,00
Recettes de fonctionnement	12 913 323,17	9 898 121,00	7 911 621,00	-1 986 500,00	-20,07%	
Total recettes (B)	12 913 323,17	9 898 121,00	7 911 621,00	-1 986 500,00	-20,07%	0,00

1.1.1. DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P021 – Rémunération des agents

Lors du vote du budget primitif 2025, l'évolution de la cotisation CNRACL n'était pas intégrée, celle-ci ayant été communiquée tardivement, la régularisation des crédits 2025 s'est donc opérée lors de la DM1 pour 3,8 M€.

En 2026, la masse salariale sera à nouveau impactée par la hausse des cotisations sociales, notamment celle de la CNRACL. S'y ajoutent les mesures habituelles d'avancement d'échelons, de grade, de promotions internes ainsi que la revalorisation du SMIC. Le cumul de ces nouvelles progressions représente une augmentation en 2026 de 6,25 M€.

En parallèle, l'extinction des remboursements dus à l'Etat dans le cadre du transfert DIREST, combinée à une nouvelle stratégie de pilotage des postes, permettent d'atténuer une partie de la hausse des dépenses 2026 de 3,2 M€.

La progression du budget rémunération peut ainsi être contenue à + 6,85 M€.

Il est donc proposé **d'inscrire 290 547 006 € de crédits de paiement.**

1.1.2. RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P021 – Rémunération des agents

Le financement transitoire par l'Etat des postes du Service d'Accompagnement Renforcé Autonomie dans le cadre du Dispositif d'Appui à la Coordination est prolongé de 6 mois sur 2026, la recette perçue est donc réduite de moitié par rapport à 2025. Par ailleurs, une partie de la recette MDPH est transférée à la DGA Solidarité, ce budget supportant la dépense des vacataires MDPH. A cela, s'ajoute la baisse de la participation de l'Etat sur les contrats aidés, passée de 80% à 60%.

En l'absence de visibilité sur les recettes attendues en 2026 dans le cadre du Pacte de Solidarité et de la Stratégie Nationale pour la Protection de l'Enfance, aucun crédit spécifique ne peut être inscrit à ce stade.

Malgré ces réductions de recette, estimées à plus de 2,5 M€, des compensations partielles sont identifiées grâce à l'aboutissement du nouvel appel à projet FSE ou encore au financement de la 2ème campagne des postes de conseillers numériques et du coordonnateur numérique pour 500 k€ au total.

Il est donc proposé **d'inscrire 7 911 621 € de crédits de paiement.**

1.2 CDR FORMATION

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 - BP 2025 en €	BP 2026 - BP 2025 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	1 300 917,51	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00%	1 500 000,00
Total dépenses (A)	1 300 917,51	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00%	1 500 000,00
Recettes de fonctionnement	4 538,33	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Total recettes (B)	4 538,33	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

1.2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P022 – Formation

Les crédits alloués à la formation sont maintenus au niveau de 2024 et 2025 malgré le désengagement de l'Etat concernant la prise en charge des frais pédagogiques des apprentis. Afin de respecter l'enveloppe budgétaire, le nombre d'apprentis a été ajusté à la baisse, passant de 89 à 76 à la rentrée 2025 permettant de maintenir un accueil des apprentis significatifs, notamment sur des métiers en face public ou en tension.

Par ailleurs, pour rester dans l'enveloppe budgétaire accordée, une priorisation des formations des agents devra être effectuée en ciblant notamment les formations obligatoires en hygiène sécurité, les formations transversales en management ainsi que celles liées aux réorganisations internes.

Il est proposé d'inscrire **1 300 000 € de crédits de paiement et 1 500 000 € en autorisation d'engagement**.

1.3 CDR DEPLACEMENTS

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 - BP 2025 en €	BP 2026 - BP 2025 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	2 501 957,97	2 300 000,00	2 650 000,00	350 000,00	15,22%	
Total dépenses (A)	2 501 957,97	2 300 000,00	2 650 000,00	350 000,00	15,22%	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Total recettes (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

1.3.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P024 – Frais généraux

Le volume budgétaire 2026 pour les déplacements professionnels est, à ce stade, maintenu au niveau des crédits 2025 après DM1 soit 2,65 M€, une stratégie globale de maîtrise de ces coûts sera proposée pour 2026.

Il est proposé d'inscrire **2 650 000 € de crédits de paiement**.

1.4 CDR RESSOURCES HUMAINES

Vision globale du CDR gestionnaire concerné

	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 - BP 2025 en €	BP 2026 - BP 2025 en %	AP/AE Variation
Dépenses de fonctionnement	11 347 063,50	11 096 285,87	11 008 285,87	-88 000,00	-0,79%	
Dépenses d'investissement	165 511,48	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Total dépenses (A)	11 512 574,98	11 096 285,87	11 008 285,87	-88 000,00	-0,79%	0,00
Recettes de fonctionnement	3 181 037,30	3 233 000,00	3 133 000,00	-100 000,00	-3,09%	
Total recettes (B)	3 181 037,30	3 233 000,00	3 133 000,00	-100 000,00	-3,09%	0,00

1.4.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P023 – Action sociale

Le Comité National d'Action Sociale qui offre des services et des avantages sociaux aux agents territoriaux a réévalué sa cotisation annuelle en 2024 et 2025. Une nouvelle réévaluation est envisagée pour 2026 du même montant que les années précédentes, soit +5 € par agent, représentant un coût total supplémentaire estimé à 40 k€.

En parallèle, la subvention accordée à l'Amicale du personnel est maintenue au niveau de 2025 après DM1, soit un montant total de 534 000 €.

Il est proposé d'inscrire **2 109 000 € de crédits de paiement**.

Programme P024 – Frais généraux

Les frais généraux hors déplacements regroupent plusieurs catégories de dépenses essentielles au fonctionnement des ressources humaines :

- les frais médicaux (médecine du travail, accidents de travail...)
- les prestations externes (cabinets de recrutement, bilans de compétences, participations aux frais de concours, externalisation de certaines enquêtes administratives internes...)
- les frais de personnel remboursés à l'Eurométropole de Strasbourg suite au transfert des compétences départementales sur son territoire
- la caisse départementale de retraite (anciens agents du cadre local).

Lors de la DM1 2025, des ajustements ont été opérés pour notamment tenir compte de l'augmentation des cotisations des prestataires de médecine préventive. Le montant proposé pour 2026 est identique à celui inscrit en DM1, soit une hausse de 100 k€.

Cette augmentation est largement compensée par une baisse de 25 k€ de la cotisation à la caisse départementale de retraite et par une réduction de 175 k€ des crédits alloués aux prestations externes (audits), en maintenant toutefois un crédit de 50 000 € pour les élections professionnelles de décembre 2026.

Il est proposé d'inscrire **3 059 285,87 € de crédits de paiement**.

Opération P2460001 – Maison de vacances Wangenbourg RH

Les dépenses concernent essentiellement les frais pour les colonies de vacances en faveur des enfants des agents de la CeA. Aucune évolution n'est proposée en 2026.

Il est proposé d'inscrire **120 000 € de crédits de paiement**.

Opération P0040002 – Tickets restaurant (secteur Moyens Généraux – Restauration des agents)

Le montant des titres restaurant est stable depuis 2024, aucune évolution n'est prévue.

Il est proposé d'inscrire **5 720 000 € de crédits de paiement**.

Globalement, au CdR RESSOURCES HUMAINES dépenses de fonctionnement, il est proposé d'inscrire **11 008 285,87 € de crédits de paiement**.

1.4.2 RECETTES FONCTIONNEMENT

Programme P023 – Action sociale

Les recettes d'actions sociales concernent principalement le financement des actions en faveur des agents en situation de handicap dans le cadre du nouveau conventionnement avec le FIPHFP 2025-2027 (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique). En 2026, la Collectivité percevra le 2^{ème} acompte.

Il est proposé d'inscrire **100 000 € de crédits de paiement**.

Programme P024 – Frais généraux

Sur l'opération de médecine, des contrôles a posteriori sont effectués sur les factures d'accidents de travail pour corriger les éventuels doublons, la recette correspond aux annulations de mandats sur exercices antérieurs.

Il est proposé d'inscrire **3 000 € de crédits de paiement**.

Opération P2460001 – Maison de vacances Wangenbourg RH

Ces recettes proviennent des locations de gîtes ou hôtellerie, la restauration sur le site ainsi que la participation des agents aux colonies de vacances de leurs enfants, aucune évolution n'est prévue.

Il est proposé d'inscrire **170 000 € de crédits de paiement**.

Opération P0040002 – Tickets restaurant (secteur Moyens Généraux – Restauration des agents)

Ce montant représente 50 % des dépenses liées aux titres restaurant, pourcentage correspondant à la participation des agents.

Il est proposé d'inscrire **2 860 000 € de crédits de paiement**.

Globalement, au Cdr RESSOURCES HUMAINES recettes de fonctionnement, il est proposé d'inscrire **3 133 000 € de crédits de paiement**.

2. POLITIQUE AIDES AUX TERRITOIRES

Vision globale du budget de la politique

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP / AE Variation en €
Dépense de fonctionnement	702 309	150 000	150 000	0	0,00%	0
Dépense d'investissement	43 438 102	31 600 000	34 130 000	2 530 000	8,01%	0
Total Dépenses (A)	44 140 410 €	31 750 000 €	34 280 000 €	2 530 000 €	7,97%	0 €
Recette de fonctionnement	1 000	0	0	0	0,00%	0
Recette d'investissement	187 701	0	0	0	0,00%	0
Total Recettes (B)	188 701 €	0 €	0 €	0 €	0,00%	0 €

Présentation des CDR gestionnaires rattachés à la politique

Le CDR Aides aux territoires est dédié aux dispositifs de subventions (essentiellement d'investissement) pour supporter des projets de développement et d'aménagement du territoire dans l'objectif de rendre les territoires encore plus attractifs et agréables à vivre pour les Alsaciens.

2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme P063 – Politique de développement territorial	150 000 €
---	-----------

Le Fonds d'Innovation est le seul fonds du dispositif de contractualisation à émarger aux dépenses de fonctionnement. Il s'agit de subventions permettant de définir des projets, bien en amont des travaux. Ce fonds permet à la Collectivité d'être associée aux projets des partenaires très tôt dans leur définition.

Ce fonds prend fin au 31 décembre 2025 avec les autres dispositifs de contractualisation. Les crédits inscrits serviront donc à payer les derniers engagements pris en 2025.

Il est ainsi proposé **d'inscrire 150 000 € de crédits de paiement**

2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme P058 – Fonds attractivité et développement	4 000 000 €
--	-------------

Il s'agit du programme sur lequel est inscrit la participation de la Collectivité européenne d'Alsace au financement des travaux de rénovation du stade de la Meinau à Strasbourg. Les premiers versements ont démarré en 2023, et se poursuivent à un rythme soutenu depuis. Les travaux seront finalisés en 2026. Les crédits inscrits doivent permettre de verser le solde de la subvention pour ce projet.

Il est donc proposé **d'inscrire 4 000 000 € de crédits de paiement**

Programme P062 – Fonds de soutien

3 600 000 €

Le Fonds de Solidarité Territorial est l'enveloppe allouée à chaque canton pour financer les petits projets d'investissement locaux des associations et des Communes. Depuis 2025 l'enveloppe pour chaque canton s'élève à 90 000 €.

Il est donc proposé **d'inscrire 3 600 000 € de crédits de paiement**

Programme P063 – Politique de développement territorial

26 530 000 €

Ce programme est dédié aux fonds de la contractualisation : le Fonds Communal Alsace (FCA) et le Fonds Attractivité Alsace (FAA), ainsi qu'aux paiements des dernières subventions des anciennes contractualisations des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ainsi pour l'exercice 2026, ce sont 22 M€ de crédits de paiement qui seront consacrés au paiement des subventions FCA et FAA et 4.5 M€ pour solder les subventions des anciennes contractualisations.

Il est donc proposé **d'inscrire 26 530 000 € de crédits de paiement**

3. **POLITIQUE INNOVATION ET TRANSFORMATION PUBLIQUES**

Vision globale du budget de la politique

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026/BP 2025 en €	BP 2026/ BP 2025 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de Fonctionnement	488 563,96	392 500,00	499 900,00	107 400,00	27,36%	2 000,00
Dépenses d'Investissement	112 537,00	128 046,00	163 046,00	35 000,00	27,33%	50 000,00
Total Dépenses	601 100,96	520 546,00	662 946,00	142 400,00	27,36%	52 000,00
Recettes de Fonctionnement	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00%	0,00
Recettes d'Investissement	0,00	17 500,00	7 500,00	-10 000,00	-57,14%	0,00
Total Recettes	0,00	77 500,00	67 500,00	-10 000,00	-12,90%	0,00

Présentation des CDR rattachés à la politique

Le budget du CDR dédié à l'Innovation et à la Transformation Publiques reflète l'engagement de la Collectivité dans des projets de transformations d'envergure pour un service public toujours plus efficace et plus efficient et qui place les usagers au centre de ces préoccupations.

La Direction de l'Innovation et de la Transformation Publiques remplit ainsi un rôle d'appui dans la conduite de la transformation et dans le développement de l'innovation au sein de la Collectivité.

Elle exécute dans ce cadre des missions de nature différentes :

- La coordination et le pilotage de projets d'envergure : Service Public Alsacien / Projet d'administration ;
- Elle porte, appuie et coordonne des projets à caractère stratégique et transversaux sur différentes thématiques : Silver Développement, Environnement & Transition énergétique, Economie Sociale & Solidaire, Numérique, Politique de Sécurité des Systèmes Informatiques (PSSI) ;

- Elle remplit des fonctions d'accompagnement et d'animation en interne et en externe, ce pour le développement de l'innovation, l'intelligence collective, le pilotage de projets de transformation et l'accompagnement aux changements ;
- Elle développe des fonctions de pilotage et d'accompagnement sur la question de la DATA avec la mise en oeuvre d'une stratégie qui réponde aux besoins actuels et le déploiement d'outils de spécifiques (en lien avec la DSIN) avec l'enjeu de faire monter en gamme la collectivité sur le sujet.

3.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Programme Innovation - Opération P2400001 – Opération Recherche Innovation Santé 120 000 € de CP

Depuis 2019, La CeA est cosignataire de l'accord de consortium « Territoires de santé de demain » pour la mise en œuvre du plan d'actions et des financements y afférents.

Dans ce cadre, la CeA a pu conduire une étude de faisabilité pour la création d'une Maison du Bien-Etre à Saverne. Cette étude a permis de dégager les éléments constitutifs et les enjeux financiers de ce projet. Une présentation a été faite au Président de la Collectivité européenne d'Alsace en janvier 2022, à l'issue de laquelle ce dernier a souhaité qu'une étude « preuve de concept » préalable soit conduite afin de s'assurer de la pertinence et l'efficience d'une politique de prévention renforcée ainsi que des investissements publics pour un tel projet sur le territoire de Saverne et de la Communauté de communes Mossig Vignoble.

Le projet a été initié et démarre de manière effective en 2025. Pour conduire cette étude, un partenariat avec l'Hôpital de Saverne, et plus particulièrement avec son Unité de Prévention Santé, a été établi. Cette opération doit permettre de financer l'étude (50% est financé par le dispositif Territoire de Santé de Demain, cf. recettes).

Il est proposé d'inscrire **120 000 € de crédits de paiement**.

Programme Innovation - Opération P2400006 – Opération Autres opération Innovation 10 000 € de CP

Le budget sollicité pour cette opération vise à développer l'usage d'outils de facilitation en ligne pour mener des sessions de travail sur des nouveaux formats et de manière participative.

Deux adhésions (réseaux de protection de données, réseau SPL) sont aussi inscrites dans ce budget.

Il est proposé d'inscrire **10 000 € de crédits de paiement**.

Programme Innovation - Opération P2400008 – Opération Projet d'administration 2 500 € de CP

Le projet d'administration est maintenant déployé sous l'appellation Projet Collectif de Service Public et dans sa phase opérationnelle. Pour assurer le suivi et l'animation autour de ce projet, le budget prévu est en baisse de 44% par rapport à 2025 (effort budgétaire de 2000€ sur cette opération).

Il est proposé d'inscrire **2 500 € de crédits de paiement**.

Programme PSSI - Opération P2420001 – Opération PSSI 150 000 € de CP

2026 sera la 6e année de déploiement de la PSSI : cette politique de sécurité des systèmes d'informations combine des actions de prévention des risques et des actions de sécurisation/traitements des incidents qui ont démontré leur valeur lors de cyberattaques d'envergure en 2022.

Un effort budgétaire de 10.000€ est réalisé sur cette opération, soit une baisse de 7% par rapport à 2025.

Il est proposé d'inscrire **150 000 € de crédits de paiement**.

Programme Data et IA - Opération P2430001 – Opération Usages de l'IA 10 000 € de CP

Le financement de cette nouvelle opération permettra de mettre en oeuvre différents tests sur des technologies basées sur de l'IA au travers de POC. Pour développer l'efficacité de l'administration au travers de l'Intelligence Artificielle. Il s'agit d'accélérer sur deux versants :

- l'efficacité administrative avec l'ambition de réduire le temps d'instruction administrative notamment sur les métiers les plus en proie à ces temps de congestion à faible valeur ajoutée.
- l'appui à la décision, à la recherche d'information et à la réalisation d'actions. Il peut s'agir d'outils pour synthétiser ou réaliser des notes soutenus par une base de connaissances internes (RAG/fine tuning etc.).

Il est proposé d'inscrire **10 000 € de crédits de paiement**.

Programme Data et IA - Opération P243O002 – Opération Open DATA

0 € de CP

Afin de contribuer à l'effort budgétaire pour l'année 2026, il n'y aura pas de crédit sur cette opération en 2026.

Programme Data et IA - Opération P243O003 – Opération Adhésion réseaux de données

9 000 € de CP

Il est proposé d'inscrire 9 000 € de crédits de paiement pour 2026 pour honorer la convention de financement avec la Région pour DataGrandEst soumise à la CP du 18 octobre 2021 et signée le 16 décembre 2021.

Il est proposé d'inscrire **9 000 € de crédits de paiement**.

Programme Numérique et Transfo digitale - Opération P245O001 – Opération Feuille

119 400 € de CP

de route France Numérique Ensemble

Opération entièrement financée avec des crédits de l'ANCT pour déployer des conseillers numériques dans les territoires de la CeA et accompagner tous les publics éloignés des outils numériques.

Il est proposé d'inscrire **119 400 € de crédits de paiement**.

Programme Numérique et Transfo digitale - Opération P245O002 – Opération Dispositif

79 000 € de CP

OKOTE (coopérations territoriales)

La mise en œuvre du dispositif « Okoté » a été inscrite au plan de rebond de solidarité et d'accompagnement durable des transitions (délibération N° CD-2021-4-8-4 du 26 mars 2021) et a donné lieu à une seconde délibération détaillant les contours du projet (délibération N° CP-2021-8-1-4 du 20 septembre 2021). S'intégrant au service public alsacien, le dispositif vise à développer les coopérations territoriales en permettant l'alliance entre les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités pour des territoires plus inclusifs. La démarche « Okoté », qui se décline notamment via une plateforme digitale dédiée, porte plusieurs enjeux : renforcer la dynamique de coopération en territoire par des actions d'animation et proposer un nouveau modèle de cofinancement des actions et projets associant citoyens, entreprises et collectivités. Le dispositif a été récompensé d'un Prix Territoria et est désormais repris par d'autres collectivités.

Pour le déploiement du dispositif « Okoté », au titre des frais de fonctionnement (frais de développement et de gestion de la plateforme, charges de personnels dédiés à l'accompagnement des projets), il est proposé d'inscrire **79 000 € de crédits de paiement**. Soit un effort budgétaire de 5.000€ sur cette opération.

3.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Programme Innovation - Opération P240O001 – Opération Recherche Innovation Santé

15 546 € de CP

Depuis 2019, La CeA est cosignataire de l'accord de consortium « Territoires de santé de demain » pour la mise en œuvre du plan d'actions et des financements y afférents. Le budget doit permettre l'achat de matériel dans le cadre de l'étude de prévention menée à Saverne. Ce budget est en baisse de 10.000€ par rapport à 2025.

Il est proposé d'inscrire **15 546 € de crédits de paiement**.

Programme PSSI - Opération P2420001 – Opération PSSI

40 000 € de CP

Il est prévu de mettre en œuvre des plans de continuité d'activité informatique et de reprise informatique (en cas d'attaque Cyber) ainsi qu'une étude sur un projet de management des identités, en lien avec la DSIN.

Il est proposé d'inscrire **40 000 € de crédits de paiement**.

Programme Data et IA - Opération P2430001 – Opération Usages de l'IA

50 000 € de CP

Compte tenu des enjeux et des possibilités offertes par l'IA, notamment dans l'amélioration de la relation usager ou l'automatisation de certaines tâches, appuyée par la volonté forte de la Direction Générale de développer les expérimentations dans ce domaine, il est proposé d'inscrire **50 000 € de crédits de paiement** en investissement pour expérimenter des cas d'usages en intelligence artificielle :

- réalisation de 4 POC à 10 000€ chacun sur des cas d'usage identifiés dans la collectivité : 40 000€
- achat d'outils et machines nécessaires au bon fonctionnement de ses technologies innovantes : 10 000€

Programme Data et IA - Opération P2430004 – Opération Acquisition de données

7 500 € de CP

Il est proposé d'inscrire 7 500 € de crédits de paiement :

- 2 500 € de crédits de paiement pour l'acquisition de données, pour répondre aux besoins qui se font jour au fil de l'année et affiner la connaissance du territoire alsacien.
- 5 000 € de crédits de paiement pour la subvention d'investissement à l'Eurométropole de Strasbourg, destinée à maintenir le référentiel. Il s'agit d'une mission, assurée par l'EMS, pérenne dans le temps.

Il est proposé d'inscrire **7 500 € de crédits de paiement**.

Programme Numérique et Transfo digitale - Opération P2450002 – Opération Dispositif

50 000 € de CP

(coopérations territoriales)

Il est prévu, au titre du financement du fonds d'abondement des projets, un montant de 50 000€ en 2026, en baisse par rapport à 2025. Ces fonds permettent le financement des projets pour un effet multiplicateur élevé (50K€ permettent le financement de 150K€ de projets).

Effort budgétaire de 5.000€ sur cette opération.

Il est proposé d'inscrire **50 000 € de crédits de paiement**.

3.2.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Programme Innovation - Opération P2400001 – Opération Recherche Innovation Santé

60 000 € de CP

Depuis 2019, La CeA est cosignataire de l'accord de consortium « Territoires de santé de demain » pour la mise en œuvre du plan d'actions et des financements y afférents.

Sur le projet « Territoire d'innovation de santé - Etude d'impact Prévention Santé (Saverne) » et dans le cadre de la participation de la CeA au consortium Territoires de santé de demain, la collectivité pourrait bénéficier d'un apport à hauteur de 50% du montant total par la Banque des territoires.

Il est proposé d'inscrire **60. 000 € de crédits de paiement**.

3.2.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Programme Innovation - Opération P2400001 – Opération Recherche Innovation Santé

7 500 € de CP

Depuis 2019, La CeA est cosignataire de l'accord de consortium « Territoires de santé de demain » pour la mise en œuvre du plan d'actions et des financements y afférents.

Sur le projet « Territoire d'innovation de santé - Etude d'impact Prévention Santé (Saverne) » et dans le cadre de la participation de la CeA au consortium Territoires de santé de demain, la collectivité pourrait bénéficier d'un apport à hauteur de 50% du montant total par la Banque des territoires.

Il est proposé d'inscrire **7 500 € de crédits de paiement**.

4. POLITIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les Services d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont les garants de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire alsacien. Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui les composent, interviennent pour porter assistance aux habitants, qu'il s'agisse d'incendies, d'accidents de la route, de sauvetages en montagne ou de catastrophes naturelles.

Des hommes et des femmes engagées au service de la population, prêts à intervenir 24h/24 et 7j/7 pour assurer la sécurité de tous. Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes : la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ; la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ; la protection des personnes, des biens et de l'environnement ; les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ; la sensibilisation et le développement d'une culture de sécurité civile auprès de la population.

SERVICES INCENDIE et SECOURS

Nature	Section	Politique	Secteur	Programme	Opération	Description	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 (en €)	BP 2026 / BP 2025 (en %)	Variation AP/AE
	Sécurité civile	Sécurité et incendie	P036 - SIS	P036O002	SDIS - bateau pompe	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00%	0,00	
		Sécurité et incendie	P036 - SIS	P036O004	Contribution SIS 68	28 753 467,00	30 047 373,11	31 249 268,17	1 201 895,06	4,00%	0,00	
		Sécurité et incendie	P036 - SIS	P036O005	Contribution SIS 67	37 212 693,00	39 363 586,66	40 938 130,19	1 574 543,53	4,00%	0,00	
	F					65 986 160,00	69 430 959,77	72 207 398,36	2 776 438,59	4,00%	0,00	
D						65 986 160,00	69 430 959,77	72 207 398,36	2 776 438,59	4,00%	0,00	

Programme SIS - Opération P036O002 – Opération Bateau Pompe 20 000 € de CP

En ce qui concerne la contribution au groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du bateau pompe franco-allemand « Europa I », la contribution de la CeA sera identique à celle des années précédentes, soit 20 000 €, en partage avec celle du SIS67, du même montant, pour constituer la contribution française au budget du bateau-pompe

Programme SIS - Opération P P036O004 – Opération Contribution SIS 68 31 249 268,17 € de CP

Pour accompagner le SIS 68 dans le déploiement des SDACRE, de garantir la sécurité des citoyens et de protéger l'environnement, il est proposé d'inscrire 31 249 268,17 € de crédits de paiement.

Programme SIS - Opération P P036O005 – Opération Contribution SIS 67 40 938 130,19 € de CP

Pour accompagner le SIS 67 dans le déploiement des SDACRE, de garantir la sécurité des citoyens et de protéger l'environnement, il est proposé d'inscrire 40 938 130,19 € de crédits de paiement.

5. **POLITIQUE AMÉNAGEMENT ET INGÉNIERIE**

La politique de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'ingénierie de la Collectivité européenne d'Alsace a pour objectif de soutenir les collectivités locales dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'accompagner un développement équilibré du territoire alsacien. Elle regroupe la mission de Personne Publique Associée (PPA) en urbanisme, la préparation des avis pour les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et le suivi des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Elle se compose également des budgets dédiés aux structures d'ingénierie qui travaillent au quotidien en faveur de l'aménagement : Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin – Agence Technique Départementale (ADAUHR-ATD), Agence d'Ingénierie Publique (ATIP), Agence de Développement et d'Urbanisme Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS), Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale (AFUT) Sud Alsace, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN).

Elle s'appuie également sur l'animation et la mobilisation du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA), rassemblant aujourd'hui 20 membres incluant la Collectivité européenne d'Alsace et permettant de développer une offre d'ingénierie pour les collectivités.

Vision globale du budget de la politique

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026 / BP 2025 en €	BP 2026 / BP 2025 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5 066 447,17	4 718 000,00	4 711 368,00	-6 632,00	-0,14%	0,00
Dépenses d'investissement	91 818,00	92 000,00	104 000,00	12 000,00	13,04%	12 000,00
Total Dépenses (A)	5 158 265,17	4 810 000,00	4 815 368,00	5 368,00	0,11%	12 000,00
Recettes de fonctionnement	106 145,83	230 000,00	70 000,00	-160 000,00	-69,57%	0,00
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recettes (B)	106 145,83	230 000,00	70 000,00	-160 000,00	-69,57%	0,00

Présentation des secteurs de la politique Aménagement et Ingénierie

La politique Aménagement et Ingénierie comporte trois grands secteurs budgétaires : Urbanisme, Aménagement et Montagne, Solidarités territoriales.

Il est proposé de prévoir un crédit de paiement en dépenses de **4 815 368 €** et un crédit de paiement en recettes de **70 000 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 4 711 368 €**,
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 104 000 €** et une hausse d'autorisation de programme de **12 000 €**,
- Pour la section de fonctionnement, en recettes, d'inscrire **un crédit de paiement de 70 000 €**.

5.1 Secteurs Urbanisme, Aménagement et Montagne (P060 et P061)

5.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 4 711 368 € de crédits de paiement.

P0600001 : ADAUHR-ATD

1 613 000 € de CP

La participation financière à l'Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin – Agence Technique Départementale (ADAUHR-ATD) se répartit de la manière suivante :

- 495 000 € au titre de l'adhésion à l'ATD,
- 900 000 € pour les missions de conseil et d'assistance effectuées au profit des communes et intercommunalités rurales au titre de la solidarité territoriale,
- 218 000 € pour les prestations « in house » en dépenses de fonctionnement pour des études et des accompagnements (données territoriales, mise à disposition du cadastre, observatoire du foncier, santé, sport, etc.).

P0600002 : ADEUS

270 000 € de CP

Le soutien à l'Agence de Développement et d'Urbanisme Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) représente 270 000 € pour la cotisation statutaire (29 965 €) et la subvention de fonctionnement (240 035 €). La Collectivité européenne d'Alsace bénéficie d'études et d'un accompagnement dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, du foncier et du scolaire.

P0600003 : ATIP

2 385 000 € de CP

Le soutien à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) se répartit de la manière suivante :

- 2 000 000 € pour la cotisation,
- 360 000 € de commandes de prestations d'études et d'accompagnement (urbanisme, procédures, projets routiers, aménagement, montagne, etc.),
- 25 000 € au titre de la compensation des coûts des arrêts maladie des personnels de la Collectivité européenne d'Alsace ayant intégré l'ATIP.

P0600007 : PPRT Foncier

11 160 € de CP

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) visent à assurer la protection des populations vivant à proximité des sites industriels et à garantir une bonne coexistence de ces sites avec l'environnement. Selon les dispositions du Code de l'Environnement, les départements contribuent au financement des mesures foncières et des travaux sur les habitations.

Au titre de la convention de financement signée le 8 septembre 2015 par le Département du Haut-Rhin relatif au PPRT des Sociétés PPC et CRISTAL France à VIEUX-THANN, la Collectivité européenne d'Alsace est appelée à verser sa contribution à hauteur de 11 160 € au titre de l'avancement des opérations d'acquisition de biens et de démolition dans les secteurs de délaissement.

P0600009 : AFUT Sud Alsace

2 000 € de CP

La cotisation annuelle de la Collectivité à l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale (AFUT) Sud Alsace s'élève à 2 000 €, permettant de bénéficier des études disponibles dans le programme partenarial.

P0610009 : SYCOPARC

257 540 € de CP

La cotisation annuelle de la Collectivité au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN ou SYCOPARC) s'élève à 257 540 €, sans prévision de hausse.

P061O0010 : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

168 668 € de CP

La cotisation annuelle de la Collectivité au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) s'élève à 168 668 €, sans prévision de hausse.

5.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les crédits sollicités s'élèvent à 104 000 € de crédits de paiement et une hausse d'autorisation de programme de 12 000 €.

P060O001 : ADAUHR-ATD

104 000 € de CP

La participation financière de la Collectivité à l'ADAUHR-ATD s'élève à 104 000 € pour les prestations « in house » d'accompagnement du suivi et des évolutions de la carte scolaire des collèges. La hausse d'autorisation de programme de 12 000 € fait suite aux besoins croissants d'études pour la carte scolaire des collèges alsaciens. Il s'agit d'un basculement de crédits de paiement initialement prévus en fonctionnement vers la ligne d'investissement.

5.1.3 RECETTES DE FONCTIONNEMENT**P060O003 : ATIP**

70 000 € de CP

Une recette prévisionnelle de 70 000 € est prévue pour les refacturations des services fournis à l'Agence d'Ingénierie Publique (ATIP) par notre Collectivité (mise à disposition de postes informatiques, travaux d'impression et d'affranchissement).

D'autres recettes sont recouvrées sur d'autres budgets pour les loyers et la mise à disposition de véhicules. Pour l'année 2026, les recettes totales pour notre Collectivité sont estimées à plus de 400 000 €. Ces recettes sont régies par la convention de moyens 2026-2028 votée à la Commission Permanente du 5 décembre 2025.

5.2. Secteur Solidarités territoriales

Les crédits sollicités s'élèvent à 4 000 € de crédits de paiement.

5.2.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT**P063O001 : Rencontres dans les territoires et réseaux**

4 000 € de CP

Une enveloppe de 4 000 € est dédiée aux rencontres territoriales, aux travaux du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace et à la cotisation à l'Association Nationale des Pays et Pôles d'équilibres territoriaux.

6. PROGRAMME DE TRANSFORMATION NUMERIQUES DES SOLIDARITESVision globale du CDR concerné

	CA 2024	BP 2025 (sans reports)	BP 2026	BP 2026/ BP 2025 en €	BP 2026/ BP 2025 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dépenses d'Investissement	133 166,35	250 000,00	1 967 600,00	1 717 600,00	687,04%	138 800,00
Total Dépenses	133 166,35	250 000,00	1 967 600,00	1 717 600,00	687,04%	138 800,00
Recettes d'Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
Total Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00

Présentation des CDR gestionnaire rattaché au programme

Le budget dédié à la Transformation Numérique des Solidarités traduit l'engagement de la CeA en faveur de cet ambitieux programme, en plaçant l'innovation et la simplification au cœur de ses priorités au service des citoyens et des professionnels. Associé au CDR P238 piloté par la DSIN et présenté en 8ème commission, il constitue le budget 2026 dédié à la mise en œuvre de ce grand programme de modernisation.

6.1.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

P265 - Transformation numérique

Le programme de Transformation numérique des Solidarités, par sa durée et son envergure, mobilisera un nombre important d'acteurs pour être mené à bien.

D'une part, ce seront des ressources en chefferie de projet et des acteurs de la fonction numérique qui seront sollicités pour garantir l'avancée du programme, la réponse aux objectifs et réaliser les opérations techniques.

D'autre part, les experts métiers thématiques seront mobilisés pour participer activement à plusieurs chantiers tels que la formalisation des processus cibles, le paramétrage du logiciel et les phases de test.

Outre les nombreux professionnels de la collectivité qui seront mobilisés (postes permanents et contrats de projets), des prestations externes seront nécessaires à la réalisation du programme.

La création de trois contrats de projet est souhaitée en 2026 pour une mobilisation à temps plein sur le programme.

6.1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

P265 - Transformation numérique

1 967 600 en CP

138 800 en AP

Les dépenses inscrites en investissement, en 2026, pour le programme de Transformation Numérique des Solidarités sont de plusieurs natures :

- Les dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage du programme, l'accompagnement au changement et la définition des processus et de l'organisation cible (1,16 M€)
- Les dépenses d'ingénierie pour répondre au besoin de technicité et d'expertise particulière (800 000 €)

Il est donc proposé **d'inscrire 1 967 600 € de crédits de paiement et 138 800 € d'autorisations de programme.**